



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépendance

Question écrite n° 36322

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les propositions exprimées dans le rapport de l'IGAS relatif à « la mise en œuvre des projets pilotes ». L'accent est mis sur la nécessité de procéder à l'évaluation de l'expérimentation de la réforme de la tarification des sociétés d'aide et d'assistance à domicile (SAAD) dans le cadre de l'article 150 de la loi de finances pour 2012 et d'en retirer toutes les conséquences. Il la remercie de bien vouloir faire parvenir son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36322

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8942

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)